



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

Garde côtière  
canadienne

Canadian  
Coast Guard

# PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

VOL. 38, ÉDITION MENSUELLE N° 09  
Septembre 27, 2013



Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la  
**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
[www.notmar.gc.ca/abonner](http://www.notmar.gc.ca/abonner)

## SOMMAIRE

		Page
Partie 1	Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 - 3
Partie 2	Corrections aux cartes .....	4 - 11
Partie 3	Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Neant
Partie 4	Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques .....	12 - 14
Partie 5	Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume .....	15 - 16

Direction générale des services maritimes  
Aides à la navigation

## NOTES EXPLICATIVES.

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs**, les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)  
1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)  
1 mètre = 3.28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte et dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

### **Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion**

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

### **Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs.**

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*.

**En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.**

**Cartes marines et publications canadiennes**, Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2011* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

<http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp> .

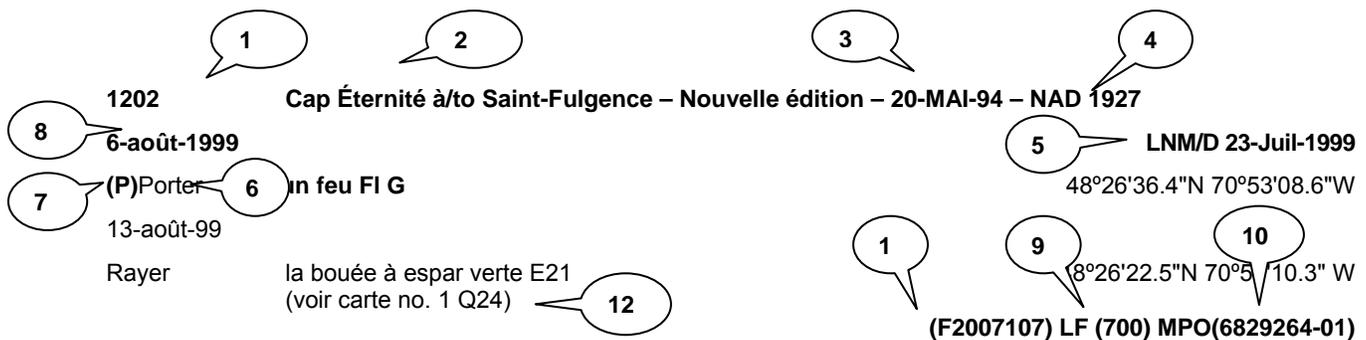
NOTA: This publication is also available in English.

## CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence du SHC

11 - Numéro de référence de la GCC

12 - Numéro de référence Carte no. 1

La dernière correction est identifiée par **LN/D** ou (**L**) dernier (**N**)Avis aux (**M**)navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

## MISE EN GARDE AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS).

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les Avis à la navigation écrite en vigueur sont disponibles sur le site de la Garde côtière canadienne à <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP>.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.  
Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

### Terre Neuve et Labrador

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Port aux Basques  
49, rue Stadium  
Case postale 99  
PORT AUX BASQUES, T-N-L AOM 1C0  
Téléphone: (709) 695-2168  
Télécopieur: (709) 695-7784  
Courriel: [notshippax@dfo-mpo.gc.ca](mailto:notshippax@dfo-mpo.gc.ca)  
Site Web: <http://www.ccg-gcc.gc.ca/f30407>

### Maritimes

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Sydney  
1190, Westmount Road  
SYDNEY, N.E. B1R 2J6  
Téléphone: (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676  
Facsimilé: (902) 564-2446  
Courriel: [notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca](mailto:notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca)  
Site Web: <http://www.ccg-gcc.gc.ca/e0030406>

### Québec

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Les Escoumins  
5 rue Otis  
LES ESCOUMINS, QC  
G0T 1K0  
Téléphone: (418) 233-2308  
Facsimilé: (418) 233-3299  
Courriel: [Opsavis@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Opsavis@dfo-mpo.gc.ca)  
Site Web: : <http://www.marinfo.gc.ca/>;  
<http://www.marinfo.gc.ca/fr/avisecrits/index.asphttp://>  
Site Web: [www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil\\_notship](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship)

### Centre & Arctique

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Services de communications et trafic maritimes  
Bureau des Avis à la navigation série « C »  
401 rue King Ouest,  
PRESCOTT, ON K0E 1T0  
Téléphone: (613) 925 0666 ou 1-800-265-0237  
Facsimilé: (613) 925 4519  
Courriel: [NotshipC&A@DFO-MPO.GC.CA](mailto:NotshipC&A@DFO-MPO.GC.CA)  
Site Web: [http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil\\_notship](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship)

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Iqaluit  
Bureau des Avis à la navigations série « A » et série « H »  
Case postale 189  
IQALUIT, NU X0A 0H0  
Téléphone: (867) 979-5269  
Facsimilé: (867) 979-4264  
Courriel: [IQANORDREG@INNAV.GC.CA](mailto:IQANORDREG@INNAV.GC.CA)  
Site Web: [http://www.ccg-gc.gc.ca/fra/GCC/Accueil\\_notship](http://www.ccg-gc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship)

\* Services disponibles en français et en anglais.

## ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS ACCÈS WEB.

Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web <http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmxhbmc9ZSI7> .

Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent. Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

---

## INDEX

---

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.....	2
SE0RVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.....	2
FUSION DES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE TRAFIC MARITIMES (SCTM).....	2
*901 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.....	3
*902 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....	3
*903 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4).....	3
*904 TRANSPORT CANADA - BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES - (TP 3231) - 2013.....	3
*905 STRAIT OF CANSO AND SOUTHERN APPROACHES/ET LES APPROCHES SUD – PORTÉE NOMINALE RÉDUITE.....	3

**INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE**

<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>
1350	4				
2029	3				
2202	4				
4017	4				
4201	4				
4202	5				
4306	3				
4474	5				
4905	5				
4909	5				
4920	5,6,7				
4921	7,8				
5024	8				
6370	8				
7067	9				
7083	9				
7485	9				
7486	9				
7621	9				
7662	10				
7663	10				
7666	10				
7784	11				
8015	11				

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 9/2013**

**PARTIE 1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.**

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à [shcinfo@dfm-mpo.gc.ca](mailto:shcinfo@dfm-mpo.gc.ca).

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.**

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php>

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.**

**ÉDITIONS DES CARTES**

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

**CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"**

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

**NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"**

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

**RÉIMPRESSIONS**

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

PARTIE 1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

**Contexte**

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

**Soins à apporter à votre carte ISD**

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.**

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (ECDIS) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (ECDIS) configuré de manière à afficher « toutes les données ». Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

**FUSION DES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE TRAFIC MARITIMES (SCTM)**

La GCC procède actuellement à la fusion des centres de ses Services de communication et de trafic maritimes. Les changements qui en résultent doivent donner lieu, d'ici le printemps 2015, à un groupe de 12 centres des SCTM situés de manière stratégique dans l'ensemble du pays. Les renseignements se rapportant à la fusion seront transmis aux clients par tous les moyens disponibles.

**Phase I (terminée Printemps 2014)**

Région de l'Atlantique

Fermeture du centre des SCTM de St. John's. Les services seront assurés par le centre de Placentia.

Fermeture du centre des SCTM de Saint John (Fundy). Les services seront assurés par le centre de Halifax.

Région du Centre et de l'Arctique

Fermeture du centre des SCTM de Thunder Bay. Les services seront assurés par le centre de Sarnia.

Fermeture du centre des SCTM de Montréal. Les services seront assurés par le centre de Québec.

**Phase II (terminée Printemps 2015)**

Région de l'Atlantique

Fermeture du centre des SCTM de St. Anthony. Les services seront assurés par le centre de Labrador (Goose Bay).

Région du Centre et de l'Arctique

Fermeture du centre des SCTM de Rivière-au-Renard. Les services seront assurés par le centre de Les Escoumins.

Il n'y aura pas de réduction du niveau de services des SCTM offerts aux clients. Les navigateurs doivent savoir que, en raison de la fusion, les coordonnées, la météo et autres calendriers de radiodiffusion maritime pertinents pourraient changer. Ces changements seront transmis par les ARNM à mesure qu'ils seront disponibles.

**Les navigateurs doivent vérifier la partie 3 des AVNAV sur une base mensuelle pour obtenir les mises à jour.**

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 9/2013**

**PARTIE 1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*901 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
<b>Nouvelle édition</b>					
2029	Couchiching Lock to Port Severn / Écluse de Couchiching a Port Severn	1:20000	21-DÉC-2012	3	18.00

**\*902 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION**

NOUVEAUX PRODUITS	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA576022	Letete Passage, Letang Harbour and/et Blacks Harbour

**\*903 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4)**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION
<b>Nouvelle édition</b>			
R/M3410	Sooke Inlet to/à Parry Bay	1:20000	17-MAI-2013

**\*904 TRANSPORT CANADA - BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES - (TP 3231) - 2013.**

Référence Édition 7/2013, Avis \*707/2013, No du bulletin 06/2013

**Les bulletins de la sécurité des navires (BSN) Nouveaux et/ou Modifiés – 2013**

No du bulletin	Titre du bulletin	Date créée
06/2013	NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES PRODUITES PAR LES BÂTIMENTS, TRANSBORDEMENTS D'HYDROCARBURES ENTRE BÂTIMENTS ET EAUX GRISES (Ce bulletin <b>a été remplacé</b> par Bulletin 03/2012)	2013-05-15

**E**

**MODIFIER**

NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES PRODUITES PAR LES BÂTIMENTS, TRANSBORDEMENTS D'HYDROCARBURES ENTRE BÂTIMENTS ET EAUX GRISES  
(Ce bulletin **a été remplacé** par Bulletin 03/2012)

**POUR LIRE**

NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES PRODUITES PAR LES BÂTIMENTS, TRANSBORDEMENTS D'HYDROCARBURES ENTRE BÂTIMENTS ET EAUX GRISES  
(Ce bulletin **remplace le** Bulletin 03/2012)

**\*905 STRAIT OF CANSO AND SOUTHERN APPROACHES/ET LES APPROCHES SUD – PORTÉE NOMINALE RÉDUITE.**

Référence: Avis 611(P)/2012 est annulé (Carte 4306)

(G2013-008)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 9/2013**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**1350 - Ruisseau Lahaise à/to Saint-Antoine-sur-Richelieu - Sheet/Feuille 2 - Nouvelle édition - 15-DÉC-2006 - NAD 1983**

27-SEPT-2013

LNMD. 23-AOÛT-2013

Porter une bouée espar de tribord rouge, marquée E96 45°50'56.7"N 073°08'51.1"W  
(Voir la carte n° 1, Qf)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579110

(Q2013065) MPO(6408839-01)

Rayer la bouée espar de bâbord verte, marquée E97 45°50'53.1"N 073°08'44.2"W  
(Voir la carte n° 1, Qg)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579110

(Q2013066) MPO(6408840-01)

**2202 - Tomahawk Island to/à Twelve Mile Bay - Sheet/Feuille 2 - Nouvelle édition - 05-JANV-2007 - NAD 1983**

27-SEPT-2013

LNMD. 28-JUIN-2013

Porter une roche submergée de profondeur inconnue, dangereuse pour la navigation de surface, Rep (2013) 44°56'03.0"N 079°51'45.0"W  
(Voir la carte n° 1, K13)

MPO(6603914-01)

**4017 - Cape Race to/à Cape Freels - Nouvelle édition - 07-MARS-2003 - NAD 1983**

06-SEPT-2013

LNMD. 31-DÉC-2010

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 172 brasses 49°22'33.0"N 050°59'17.4"W  
(Voir la carte n° 1, K41)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276092

MPO(6306428-01)

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 174 brasses 49°23'53.4"N 050°53'50.4"W  
(Voir la carte n° 1, K41)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276092

MPO(6306428-02)

**4201 - Halifax Harbour - Bedford Basin - Nouvelle édition - 11-AOÛT-2000 - NAD 1983**

LNMD. 19-FÉVR-2010

27-SEPT-2013

Coller l'annexe graphique 44°39'51.0"N 063°33'50.7"W  
Télécharger l'annexe graphique - [http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4201PA\\_20130821.pdf](http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4201PA_20130821.pdf)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576001

MPO(6306489-01)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 9/2013**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

- 4202 - Halifax Harbour - Point Pleasant to/à Bedford Basin - Nouvelle édition - 31-DÉC-1999 - NAD 1983**  
27-SEPT-2013 LNM/D. 13-JANV-2012
- Coller l'annexe graphique 44°39'49.1"N 063°33'51.4"W
- Télécharger l'annexe graphique - [http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4202PA\\_20130822.pdf](http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4202PA_20130822.pdf)
- Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576003
- MPO(6306489-02)*
- 4474 - Îles Bun à/to Baie des Moutons - Nouvelle édition - 28-MAI-1999 - NAD 1983**  
27-SEPT-2013 LNM/D. 23-NOV-2012
- Déplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée CT11 de 50°50'42.2"N 058°58'08.9"W  
(Voir la carte n° 1, Qg) à 50°50'41.9"N 058°58'06.3"W
- (Q2013062) LF(1547.5) MPO(6408830-01)*
- 4474 - Baie de la Tabatière - Nouvelle édition - 28-MAI-1999 - NAD 1983**  
27-SEPT-2013 LNM/D. 23-NOV-2012
- Déplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte de 23°27', 1298 m à partir du coin Sud-Ouest du cadre;  
(Voir la carte n° 1, Qg) à 25°39', 1311 m à partir du coin Sud-Ouest du cadre
- (Q2013062) LF(1547.5) MPO(6408830-01)*
- 4905 - Cape Tormentine à/to West Point - Nouvelle édition - 29-DÉC-2000 - NAD 1983**  
06-SEPT-2013 LNM/D. 29-MARS-2013
- Porter une ferme marine 46°30'06.0"N 064°40'22.0"W  
(Voir la carte n° 1, K48.2)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376076, CA476127
- MPO(6306421-01)*
- 4909 - Buctouche Harbour - Carte nouvelle - 17-JUIN-1988 - NAD 1983**  
06-SEPT-2013 LNM/D. 14-JUIN-2013
- Porter une ferme marine 46°29'58.0"N 064°40'22.0"W  
(Voir la carte n° 1, K48.2)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376076, CA476127
- MPO(6306421-01)*
- 4920 - Shippegan Harbour - Nouvelle édition - 29-JUIL-2005 - NAD 1983**  
13-SEPT-2013 LNM/D. 29-MARS-2013
- Porter un feu FIG vis-à-vis la bouée à espar de bâbord verte, marquée TJ35 47°43'48.6"N 064°40'09.0"W  
(Voir la carte n° 1, Q7)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576269
- (G2013083) LF(1258.125) MPO(6306411-01)*

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est**  
**Édition 9/2013**

**PARTIE 2**  
**CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une bouée à espar de tribord rouge, marquée TJ34 (Voir la carte n° 1, Qf) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576269	47°43'48.8"N 064°40'05.8"W  (G2013080) MPO(6306411-02)
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée TJ32 (Voir la carte n° 1, Qf) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576269	47°43'42.1"N 064°40'02.8"W  (G2013071) LF(1258.12) MPO(6306411-03)
Rayer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée TJ31 (Voir la carte n° 1, Qg) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576269	47°43'39.5"N 064°40'04.5"W  (G2013078) MPO(6306411-04)
Porter	une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée TJ31 (Voir la carte n° 1, Qg) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576269	47°43'41.6"N 064°40'04.9"W  (G2013073) LF(1258.1) MPO(6306411-05)
Rayer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée TJ29 (Voir la carte n° 1, Qg) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576269	47°43'33.0"N 064°40'02.6"W  (G2013077) MPO(6306411-06)
Porter	une bouée charpente de bâbord lumineuse verte QG, marquée TJ29 (Voir la carte n° 1, Qg) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576269	47°43'34.1"N 064°40'02.4"W  (G2013070) LF(1257.7) MPO(6306411-07)
Rayer	un feu FIR vis-à-vis la bouée conique de tribord rouge, marquée TJ28 (Voir la carte n° 1, Q7) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576269	47°43'26.2"N 064°40'01.9"W  (G2013047) LF(1257.6) MPO(6306411-08)
Remplacer	la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR, marquée TJ30 par une bouée à espar de tribord, marquée TJ30 (Voir la carte n° 1, Qf) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576269	47°43'34.3"N 064°39'59.5"W  (G2013053) LF(1257.8) MPO(6306411-09)
Rayer	la bouée à espar de tribord rouge, marquée TJ26 (Voir la carte n° 1, Qf) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576269	47°43'16.3"N 064°40'04.0"W

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 9/2013**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

*(G2013079) MPO(6306411-10)*

Rayer la bouée à espar de tribord lumineuse rouge QR, marquée TJ24  
(Voir la carte n° 1, Qf) 47°43'12.6"N 064°40'03.2"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576269

*(G2013043) LF(1253.4) MPO(6306411-11)*

**4921 - Bonaventure - Nouvelle édition - 16-MARS-2012 - NAD 1983**

13-SEPT-2013

LNM/D. 21-DÉC-2012

Rayer la profondeur de 1 mètre 2 décimètres 48°01'54.7"N 065°29'02.0"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579061

*MPO(6408842-01)*

Porter une profondeur de 0 mètre 3 décimètres 48°01'54.3"N 065°29'01.2"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579061

*MPO(6408842-02)*

Rayer la profondeur de 0 mètre 8 décimètres 48°01'54.6"N 065°28'53.1"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579061

*MPO(6408842-03)*

Porter une profondeur de 0 mètre 3 décimètres 48°01'54.8"N 065°28'52.9"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579061

*MPO(6408842-04)*

Rayer la profondeur de 1 mètre 8 décimètres 48°01'59.2"N 065°29'07.3"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579061

*MPO(6408842-05)*

Porter une profondeur de 1 mètre 2 décimètres 48°01'59.1"N 065°29'07.3"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579061

*MPO(6408842-06)*

Rayer la profondeur de 1 mètre 7 décimètres 48°02'07.7"N 065°29'25.7"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579061

*MPO(6408842-07)*

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 9/2013**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 1 mètre 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579061	48°02'07.6"N 065°29'26.1"W
		<i>MPO(6408842-08)</i>
Rayer	la profondeur de 2 mètres 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579061	48°02'06.6"N 065°29'31.1"W
		<i>MPO(6408842-09)</i>
Porter	une profondeur de 1 mètre 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579061	48°02'06.6"N 065°29'31.0"W
		<i>MPO(6408842-10)</i>
Porter	une profondeur de 1 mètre 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579061	48°01'59.9"N 065°29'11.1"W
		<i>MPO(6408842-11)</i>
Porter	une profondeur de 0 mètre 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579061	48°01'56.4"N 065°29'02.9"W
		<i>MPO(6408842-12)</i>
<b>5024 - Nunaksaluk Island to/à Cape Kiglapait - Carte nouvelle - 27-JANV-2006 - NAD 1983</b>		
13-SEPT-2013		LNM/D. 09-AOÛT-2013
Porter	une sonde de 53 mètres, et la légende Rep (1966) (Voir la carte n° 1, I3.2) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276652	56°14'00.0"N 059°54'00.0"W
		<i>MPO(6306452-01)</i>
<b>6370 - Hay River - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 03-AOÛT-1990 - Positionnement astronomique</b>		
13-SEPT-2013		LNM/D. 23-MAI-2008
Rayer	texte 'Fish Plant Usine de traitement du poisson'	60°51'00.0"N 115°49'00.0"W
		<i>MPO(6603911-01)</i>
Rayer	texte 'Chanel buoyed Chenal Balisé'	60°50'36.0"N 115°49'00.0"W
		<i>MPO(6603911-02)</i>

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 9/2013**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**7067 - Spicer Islands to West Entrance of Fury and Hecla Strait - Nouvelle édition - 30-AVR-1971 - Inconnu**  
27-SEPT-2013 LNM/D. 18-JANV-2013

Rayer la balise, Bn et réflecteur radar  
(Voir la carte n° 1, Q80, S4) 68°51'51.0"N 081°19'48.0"W  
*MPO(6603915-01)*

**7083 - Cambridge Bay to Shepherd Bay - Nouvelle édition - 15-JUIN-1984 - Inconnu**  
27-SEPT-2013 LNM/D. 28-JUIN-2013

Porter une profondeur de 5 brasses  
(Voir la carte n° 1, I10) 69°11'34.8"N 099°46'36.0"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373262  
*MPO(6603916-01)*

Porter une profondeur de 3 brasses 4 pieds  
(Voir la carte n° 1, I10) 69°12'28.2"N 099°47'15.6"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373262  
*MPO(6603916-02)*

Rayer la profondeur de 6 brasses 4 pieds  
(Voir la carte n° 1, I10) 69°11'36.0"N 099°45'41.0"W  
*MPO(6603916-03)*

**7485 - Parry Bay to/au Navy Channel - Carte nouvelle - 17-MARS-1989 - NAD 1983**  
27-SEPT-2013 LNM/D. 15-FÉVR-2013

Rayer la balise, Bn  
(Voir la carte n° 1, Q80) 68°51'42.0"N 081°19'37.0"W  
*MPO(6603915-02)*

**7486 - Navy Channel to/à Fury and Hecla Strait - Carte nouvelle - 10-FÉVR-1989 - NAD 1983**  
27-SEPT-2013 LNM/D. 19-JUIL-2013

Rayer la balise, Bn et réflecteur radar  
(Voir la carte n° 1, Q80, S4) 68°51'42.0"N 081°19'40.0"W  
*MPO(6603915-01)*

Rayer la balise, Bn  
(Voir la carte n° 1, Q80) 68°49'18.0"N 081°16'14.0"W  
*MPO(6603915-04)*

**7621 - Amundsen Gulf - Carte nouvelle - 02-MAI-1997 - NAD 1983**  
13-SEPT-2013 LNM/D. 23-NOV-2007

Porter une profondeur de 4.3 m (2013)  
(Voir la carte n° 1, I10) 69°47'04.7"N 121°26'40.0"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA273344  
*MPO(6603912-01)*

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 9/2013**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**7662 - Mackenzie Bay - Nouvelle édition - 14-NOV-2003 - NAD 1983**  
27-SEPT-2013

LNM/D. 01-AVR-2011

Modifier	une profondeur de 3m au-dessus d'une entité artificielle pour lire 1m (Voir la carte n° 1, Ka)	69°24'07.0"N 136°23'20.0"W  <i>MPO(6603913-01)</i>
Modifier	une profondeur de 2.4m au-dessus d'une entité artificielle pour lire 1.4m (Voir la carte n° 1, Ka)	69°33'03.0"N 135°56'02.0"W  <i>MPO(6603913-02)</i>
Modifier	une profondeur de 9m au-dessus d'une entité artificielle pour lire 4.1m (Voir la carte n° 1, Ka)	69°46'49.0"N 136°01'20.0"W  <i>MPO(6603913-03)</i>
Rayer	Rep (1987)	69°24'05.0"N 136°20'40.0"W  <i>MPO(6603913-07)</i>
Rayer	Rep (1987)	69°32'48.0"N 135°53'20.0"W  <i>MPO(6603913-08)</i>
Rayer	Rep (1987)	69°46'48.0"N 136°03'25.0"W  <i>MPO(6603913-09)</i>

**7663 - Kugmallit Bay - Nouvelle édition - 25-AVR-1997 - NAD 1983**  
27-SEPT-2013

LNM/D. 04-FÉVR-2011

Porter	une profondeur de 11.3m indiquant la profondeur au-dessus d'une île artificielle 'Isserk I-15' (Voir la carte n° 1, Ka)	69°54'45.0"N 134°18'07.0"W  <i>MPO(6603913-04)</i>
Remplacer	la profondeur de 8.7m par une profondeur de 9.6m (Voir la carte n° 1, I10)	69°56'16.0"N 134°25'34.0"W  <i>MPO(6603913-05)</i>
Rayer	Rep (1989)	69°56'14.0"N 134°27'25.0"W  <i>MPO(6603913-06)</i>

**7666 - Cape Lyon to/à Tinney Point - Carte nouvelle - 28-FÉVR-1986 - NAD 1927**  
13-SEPT-2013

LNM/D. 17-DÉC-1999

Porter	une profondeur de 4.3 m, Rep (2013) (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA273344	69°47'03.5"N 121°26'31.8"W  <i>MPO(6603912-01)</i>
--------	---	--

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est**  
**Édition 9/2013**

**PARTIE 2**  
**CORRECTIONS AUX CARTES**

**7784 - Victoria Strait - Carte nouvelle - 03-JUIL-1998 - NAD 1983**

27-SEPT-2013

LNMD. 02-DÉC-2011

Porter une profondeur de 9 m 69°11'34.8"N 099°46'36.0"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373262  
*MPO(6603916-01)*

Porter une profondeur de 6.6 m 69°12'28.2"N 099°47'15.6"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373262  
*MPO(6603916-02)*

**8015 - Funk Island and Approches/et les approches - Nouvelle édition - 16-NOV-2001 - NAD 1983**

06-SEPT-2013

LNMD. 06-MARS-2009

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 315 mètres 49°22'33.0"N 050°59'17.4"W  
(Voir la carte n° 1, K41)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276092  
*MPO(6306428-01)*

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 318 mètres 49°23'53.4"N 050°53'50.4"W  
(Voir la carte n° 1, K41)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276092  
*MPO(6306428-02)*

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 311 mètres 49°25'35.4"N 050°48'40.2"W  
(Voir la carte n° 1, K41)  
*MPO(6306428-03)*

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 311 mètres 49°26'56.4"N 050°43'24.0"W  
(Voir la carte n° 1, K41)  
*MPO(6306428-04)*

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 311 mètres 49°28'52.2"N 050°38'18.6"W  
(Voir la carte n° 1, K41)  
*MPO(6306428-05)*

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 311 mètres 49°30'46.8"N 050°33'15.6"W  
(Voir la carte n° 1, K41)  
*MPO(6306428-06)*

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 311 mètres 49°32'43.2"N 050°28'14.4"W  
(Voir la carte n° 1, K41)  
*MPO(6306428-07)*

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 311 mètres 49°34'41.4"N 050°23'24.0"W  
(Voir la carte n° 1, K41)  
*MPO(6306428-08)*

PARTIE 4  
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ARC 401 — Déroit d'Hudson, baie d'Hudson et eaux limitrophes, première édition, 2009 —

Chapitre 8 — Supprimer le paragraphe 196

Remplacer par : 196 Des **balises tripodes** rouges, privées, d'une hauteur de 18 pieds (5,5 m), s'élèvent à l'extrémité Ouest de l'entrée de Talun Bay, sur Walrus Island, ainsi que sur un îlot gisant à courte distance au Nord de Walrus Island. Ces balises **ne sont plus entretenues, ni indiquées sur la carte** et l'état de celles-ci est **inconnu** (2013).

(C2013-019.01)

Chapitre 9 — Supprimer le paragraphe 24

Remplacer par : 24 **South Ooglit Island** atteint une altitude de 21 m. Une **balise**, 9 m de haut, portant un **réflecteur radar**, est placée sur la partie élevée de l'île. Cette aide à la navigation **n'est plus entretenue, ni indiquée sur la carte** et l'état de celle-ci est **inconnu** (2013).

(C2013-019.02)

Chapitre 9 — Supprimer les paragraphes 29 et 30

Remplacer par : 29 Des **balises tripodes** rouges, d'une hauteur de 5 m, s'élèvent à 2,5 milles au Sud de Hall Point et sur **Kingmitokvik Point**. Une **balise** semblable, pourvue d'un **réflecteur radar**, est située à 2 milles au SE de **Nugsanarsuk Point**. Ces trois aides à la navigation **ne sont plus entretenues, ni indiquées sur la carte** et l'état de celles-ci est **inconnu** (2013).

(C2013-019.03)

ATL 102 — Terre-Neuve — Côtes Est et Sud, deuxième édition, 2008 —

Chapitre 1 — Paragraphe 81, après « un chenal étroit »

Supprimer : « offrant une profondeur de 2,3 m ... qui assèche. »

Remplacer par : entre la rive Ouest et une roche qui assèche. On a signalé des profondeurs d'au plus 1,8 m (6 pi) dans le chenal en raison de l'ensablement. La **prudence** s'impose dans le chenal et dans les approches du quai public.

(N2013-07.1)

Chapitre 1 — Paragraphe 82, dernière ligne

Ajouter : On a signalé que les profondeurs peuvent avoir diminué le long du quai en raison de l'ensablement; la **prudence** s'impose.

(N2013-07.2)

PARTIE 4  
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 3 — Paragraphe 65

Supprimer : « Le terminal *Bay Bulls Marine* ... est situé à l'extrémité. »

Remplacer par : Le terminal maritime de *Pennecon Energy Marine Base* est pourvu d'une installation située au fond de Bay Bulls. Le poste 1, d'une longueur de 113 m (371 pi), est situé à l'extrémité; la profondeur minimale est de 9,6 m (31 pi). Le poste 2, d'une longueur de 91 m (299 pi) et offrant une profondeur de 7,6 m (25 pi), est situé sur le côté Est. Un haut-fond, recouvert d'au moins 3,7 m (12 pi) d'eau, est indiqué sur la carte à quelque 48 m (157 pi) au NNE du coin SE du poste 2. Le poste 3, d'une longueur de 90 m (295 pi) et offrant une profondeur minimale de 7,2 m (24 pi), est situé sur le côté Ouest.

(N2013-07.3)

ATL 103 — Terre-Neuve — Côte Sud-Ouest, deuxième édition, 2010 —

Chapitre 2 — Paragraphe 164, après « Le **quai** public en L »

Insérer : , implanté dans le rivage à quelque 0,3 mille au Nord de **Eastern Point**,

(N2013-07.4)

INDEX — Après « Eastern Point, C5/P23 »

Insérer : Eastern Point (Connaigre Bay), C2/P164

(N2013-07.5)

ATL 108 — Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest), première édition, 2006 —

Chapitre 3 — Supprimer le paragraphe 159 et le pictogramme de feu lui attendant

Remplacer par : <sup>159</sup>Les approches de Victoria Harbour sont jalonnées par des **bouées**. La **bouée** lumineuse de mi-chenal NX (1009.11) est mouillée à 1 mille au Sud de **Cameron Point**. Une plage, composée de vase et de sable, gît du côté Est des approches; l'étendue NE de Tryon Shoals gît du côté Ouest. La plage et les hauts-fonds sont submergés à la pleine mer.

(A2013-008.11)

Chapitre 3 — Supprimer le paragraphe 160

Remplacer par : <sup>160</sup>Victoria Harbour s'ouvre à l'Est de **Pauls Bluff**; on peut accéder au havre par un chenal étroit et **balisé**. En raison des conditions changeantes, les bouées qui jalonnent le chenal peuvent être déplacées en vue d'indiquer le chenal à suivre. Un **feu**, reposant sur une tour carrée blanche avec une raie rouge, est placé dans le village de Victoria.

(A2013-008.13)

Chapitre 3 — Attendant au paragraphe 160, ajouter le pictogramme de feu.

(A2013-008.14)

INDEX — Après « Cameron Island, 78 »

Insérer : Cameron Point, 82

(A2013-008.12)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 9/2013**

**PARTIE 4  
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

Chapitre 3 — Attenant au paragraphe 160, ajouter le pictogramme de feu.

(A2013-008.14)

INDEX — Après « Cameron Island, 78 »  
Insérer : Cameron Point, 82

(A2013-008.12)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 9/2013**

**PARTIE 5  
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
883	North Canso	Côté Ouest de l'entrée Nord du détroit de Canso. 45 41 29.8 61 29 18.1	Fl W 3s 36.7 10		Tour cylindrique blanche, 2 bandes horizontales rouges. 10.6	Lum. 1 s; obs. 2 s. Masqué au Sud de 120°. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. <b>Carte:4302 Éd. 05/13 (G13-008)</b>	
1253.4	Shippegan - Bouée lumineuse TJ24					Rayé de la liste. <b>Carte:4920 Éd. 09/13 (G13-043)</b>	
1257.6	Shippegan South Gully - Bouée lumineuse TJ28					Rayé de la liste. <b>Carte:4920 Éd. 09/13 (G13-047)</b>	
1257.7	Shippegan South Gully - Bouée lumineuse TJ29	47 43 34 64 40 02.4	Q G 1s ..... ..		Verte, marquée "TJ29".	Saisonnier. <b>Carte:4920 Éd. 09/13 (G13-070)</b>	
1257.8	Shippegan - Bouée lumineuse TJ30					Rayé de la liste. <b>Carte:4920 Éd. 09/13 (G13-053)</b>	
1258.1	Shippegan Harbour - Bouée lumineuse TJ31	47 43 41.6 64 40 04.9	Fl G 4s ..... ..		Espar verte, marquée "TJ31".	Saisonnier. <b>Carte:4920 Éd. 09/13 (G13-073)</b>	
1258.12	Shippegan Harbour - Bouée lumineuse TJ32	47 43 42.1 64 40 02.8	Fl R 4s ..... ..		Espar rouge, marquée "TJ32".	Saisonnier. <b>Carte:4920 Éd. 09/13 (G13-071)</b>	
1258.125	Shippegan Harbour - Bouée lumineuse TJ35	47 43 48.6 64 40 09.0	Fl V 4s ..... ..		Espar verte, marquée "TJ35".	Saisonnier. <b>Carte:4920 Éd. 09/13 (G13-083)</b>	
1283 H1568	Pointe à Marcelle - alignement	Sur la pointe. 47 47 10.3 64 44 58.4	F W ..... 7.9 9		Tour à claire-voie carrée, marque de jour noire, bande verticale rouge 6.8	Visible sur l'alignement. Saisonnier.	
1283.1 H1568.1		194°15' 28m du feu antérieur.	F W ..... 17.9 9		Tour à claire-voie carrée, marque de jour noire, bande verticale rouge 17.8	Visible sur l'alignement. Saisonnier. <b>Carte:4913 Éd. 05/13 (G13-014)</b>	
1547.5	Bouée lumineuse CT11	Baie de le Tabatière 50 50 41.9 58 58 06.3	Fl G 4s ..... ..		Verte, marquée "CT11".	Saisonnier. <b>Carte:4474 Ed 09/13 (Q13-062)</b>	

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est  
Édition 9/2013**

**PARTIE 5  
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

**EAUX INTÉRIEURS**

1625	Big Mossy Point	53 45 09.5 98 04 28.9	FI	W	4s	24.0	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche.	Saisonnier.
------	-----------------	--------------------------	----	---	----	------	--	-------------

Carte:6241  
Ed 09/13 (A13-015)

**Avis aux Navigateurs - Édition mensuelle de l'Est**  
**Édition 9/2013**

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION**

Nom du navire ou de l'expéditeur ..... Date .....

Adresse de l'expéditeur: .....  
Numéro ..... Rue .....

Ville: ..... Prov. / Pays: ..... Code Postal/ Zip Code : .....

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur (si approprié): .....

Date de l'observation: ..... Heure (UTC): .....

Position géographique: .....

Coordonnées de la position: Lat: ..... Long: .....

Méthode de positionnement:  DGPS       GPS avec WAAS       GPS       Radar       Autre

Système de référence géodésique utilisé:  WGS 84       NAD 27       Autre

Exactitude estimée de la position: .....

N°. de la carte: ..... Informations:       NAD 27  NAD 83

Édition de la carte: ..... Dernière correction appliquée: .....

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) .....

\*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*) .....

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

*Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides  
à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des  
signaux de brume.

[atn-aln@dfo-mpo.gc.ca](mailto:atn-aln@dfo-mpo.gc.ca)

**OU**

Hydrographe fédéral  
Service hydrographique du Canada  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers  
à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions  
Nautiques" semblent être nécessaires.

[CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA)

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante: [info@dfo-mpo.gc.ca](mailto:info@dfo-mpo.gc.ca)  
(Veuillez inclure votre code postal et votre adresse de courriel)